



AVIS AU PUBLIC

Enquête publique commodo incommodo (classe 2)

Conformément aux dispositions de la loi « Omnibus » modifiant les dispositions de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, le collège échevinal de la Commune de Reisdorf porte à la connaissance du public, le bureau d'études Goblet Lavandier & Associés a introduit une demande pour une enquête Commodo Incommodo portant sur l'exploitation d'un atelier de réparation et d'entretien avec une capacité totale de 3 x 40 A à 400 V sise 44, route de la Sûre à Reisdorf pour compte de la société USCars Import s.à.r.l.

La demande et le dossier y relatif peuvent être consultés au secrétariat communal de Reisdorf à partir **du 31.07.2023 au 16.08.2023 inclus**.

Les réclamations écrites sont à adresser au Collège des Bourgmestre et Echevins de la Commune de Reisdorf dans le délai sus indiqué.

Les réclamations verbales seront reçues par le Collège des Bourgmestre et Echevins de la Commune de Reisdorf, le **jeudi 17.08.2023, de 15.00 à 16.00 heures au secrétariat communal**.

Reisdorf, le 27.07.2023

Le collège échevinal,
Jean-Pierre SCHILTZ, bourgmestre
Anouk HIENTGEN, échevine
Sonia MARQUES, échevine